

## **Déclaration préalable FSU**

## CTSD du 14 octobre 2019

## Une rentrée sous le signe de la violence

Les enseignants ont été choqués par les disparitions de Frédéric Boulé et de Christine Renon et se sont reconnus dans les souffrances exprimées.

La violence institutionnelle s'exprime par des injonctions permanentes, un mépris du travail réel, la négation du professionnalisme des enseignants, l'impossibilité d'exercer les différentes missions du fait d'un manque de moyen et de réflexion par l'institution sur la faisabilité des tâches demandées par exemple : absence de personnels formés, d'aide spécialisée, disparition des structures adaptées et multiplication des enquêtes et protocoles sans intérêt. Les enseignants n'osent pas toujours signaler les violences verbales et physiques dont ils sont victimes du fait de l'alourdissement de la procédure (rapport ou saisie de registre, remise en cause de la parole et culpabilisation de l'enseignant). Ils se retrouvent trop souvent seuls face aux difficultés et aux violences qu'ils rencontrent. Le # « pas de vague » est toujours d'actualité.

Nous souhaitons aujourd'hui insister sur le second degrés aubois Les années se suivent et se ressemblent. Le nombre d'élèves augmentent, tandis que des postes sont supprimés, 9 à cette rentrée.

En collège, les effectifs sont sous-estimés au regard des prévisions de mars, 152 élèves supplémentaires. Cela nous amène, et ce même en remontant jusqu'en 2013, à une situation jamais atteinte :

- des moyennes élèves/classe dépassant 26 et 23,7 respectivement hors et dans l'Éducation Prioritaire ;
- des établissements, tout label confondu, dont les seuils sont dépassés comme à Bar/Seine, Lusigny, Nogent, Brossolette, Romilly Le Noyer Marchand ou Marie Curie. L'an dernier, il y en avait déjà deux. A cette rentrée, il y en a 9, soit plus d'un tiers des collèges dans une situation de surbooking. Certaines classes sont à 30 voire 31 élèves comme à Chaource en 5ème ou à Marigny en 6ème, des effectifs malheureusement proches des classes de lycée.

Cette austérité pèse lourd sur les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des enseignants. Au lieu d'ouvrir des classes, une enveloppe est octroyée, bien insuffisante. Seul quelques disciplines peuvent en bénéficier.

Des difficultés de remplacements existent dès le mois de septembre, des cours ne sont pas assurés, faute de personnels.

Comment faire réussir les élèves dans ces conditions? Comment bien faire son travail par rapport à toutes les injonctions et les « bonnes pratiques », souvent inutiles?

Tout tient encore grâce aux enseignants, qui prennent énormément sur eux, mais ils ne se sentent plus soutenus, se sentent seuls, désemparés, face aux élèves et à la difficulté de gérer certains cas difficiles.

Alors que s'accumulent la fatigue, le stress, l'augmentation des effectifs par classe, s'ajoutent des mesures qui vont à l'encontre d'une amélioration des conditions de travail de nature à rendre attractive une profession qui peine à attirer les étudiants :

- les 2 HSA imposables qui se substituent aux suppressions de postes de la rentrée 2019, allant en sens inverse de l'emploi, d'une revalorisation nécessaire des rémunérations. Assurer des heures supplémentaires doit demeurer un choix personnel;
- le passage en force des formations imposées pendant les vacances selon des modalités managériales qui nient tout le travail déjà effectué par les enseignants pendant ce temps;
- la réforme du lycée qui se met en place de manière chaotique et qui a augmenté les effectifs par classe, le désorganisant en profondeur, avec les épreuves communes de contrôle continu s'organisant sans cadrage national ou même académique, les missions lourdes et imposant trop de responsabilités aux professeurs principaux, des programmes inapplicables dans les nouveaux horaires, le passage imposé du 4.0 dans la précipitation;
- l'orientation des élèves qui tend à répondre aux besoins de main d'œuvre d'un bassin au lieu d'être au service du développement individuel de l'élève ;
- une réforme des retraites inacceptable, défavorisant nos professions encore davantage. Pour compenser ces mesures, le Président reprend des discours mensongers sur le temps de travail prétendu trop faible des enseignants, preuve qu'il est déconnecté des problématiques et spécificités du métier, en faisant un chantage sur les salaires en contrepartie d'un service hebdomadaire accru et de davantage de semaines de travail.

A cela s'ajoute les concours qui ne recrutent pas suffisamment et les annonces inquiétantes du budget de la rentrée 2020 (-440 postes majoritairement en lycée).

L'éducation est un investissement ! Il faut des postes, baisser les effectifs par classe et une véritable revalorisation des personnels.